

# Niger: Appui au Programme Frontière de l'Union Africaine

Une gestion efficace et durable des frontières prévient les conflits, réduit la corruption liée aux migrations et favorise l'intégration et le développement.

## Les enjeux

L'héritage colonial a, après l'accession à l'indépendance des États africains, laissé beaucoup de questions non clarifiées et a engendré des conflits, parfois violents, concernant les frontières. Les tensions politiques qui affectent actuellement la Libye, le Mali et le Nigéria, pays voisins du Niger, mettent en péril la situation sécuritaire tout au long de la frontière nigérienne. Dans les zones frontalières marginalisées, les conditions de travail et de vie deviennent de plus en plus difficiles, ce qui mine les principes de l'État de droit. La corruption est très répandue aux points de passage des frontières et est souvent liée aux migrations illégales.

## L'approche

Pour relever les défis susmentionnés, le projet d'appui au programme frontière de l'Union Africaine au Niger intervient à travers sa propre composante. Il s'agit d'appuyer la Commission Nationale des Frontières à élaborer une politique nationale de gestion des frontières. Participent à la mise au point de cette politique des acteurs gouvernementaux, nationaux et locaux, ainsi que des représentants de la société civile. La stratégie vise à mettre en place un cadre institutionnel et juridique garantissant la circulation sans risques des personnes et des marchandises.

Dans les zones frontalières, le projet collabore avec l'ensemble des acteurs afin de favoriser le dialogue entre la population de ces zones, les organisations de la société civile, les fonctionnaires et les forces de sécurité et afin d'améliorer une prise de conscience du droit. Une collaboration avec l'agence nationale anti-corruption est également envisagée. Le projet apporte son soutien aux stations de radios communautaires et aux « clubs anti-corruption » pour une meilleure information sur les droits et obligations lors du passage des frontières.



|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Intitulé du projet</b>    | Gestion des frontières en Afrique: Composante Niger                      |
| <b>Commettant</b>            | Ministère fédéral des Affaires étrangères                                |
| <b>Organisme d'exécution</b> | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH       |
| <b>Zone du projet</b>        | Agadez, Dosso, Tahoua, Tillabéri   |
| <b>Organisme de tutelle</b>  | Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP-CNF) |
| <b>Durée globale</b>         | 01.05.2017 au 31.12.2019   |
| <b>Enveloppe financière</b>  | € 10,45 Mio.   |

Afin d'améliorer et de rendre plus transparent le travail des autorités frontalières, des formations continues seront organisées et des manuels faciles à comprendre et à utiliser seront publiés.

Un autre axe prioritaire du projet est le renforcement de la coopération transfrontalière entre le Niger et ses voisins, l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso et le Nigéria. Des travaux conjoints de démarcation permettront à ces États de définir plus clairement un tracé de frontières d'environ 1460 kilomètres au total. Ainsi, en plus des accords de coopération entre ces États, le projet contribuera à stabiliser les communes proches des frontières et à améliorer les conditions de vie des populations locales. Par exemple, diverses infrastructures comprenant entre autres des points d'eau, seront aménagées dans les communes situées le long des frontières et les accords de gestion transfrontaliers de l'eau seront appuyés.



Photo de gauche : Employé nigérien délivrant des actes de naissance et des cartes d'identité à des habitants frontaliers © GIZ

Photo de droite : Représentants du Bénin et du Niger lors de l'adoption d'un plan d'action commun en matière de coopération transfrontalière © GIZ



**Jean Mapouala**  
 Chef de composante Niger  
 jean.mapouala@giz.de

*Photo de gauche : Borne à la frontière entre l'Algérie et le Niger  
 © Commission Nationale des Frontières du Niger*

*Photo de droite : Sensibilisation de la population locale © GIZ*

## Les résultats en chiffres...

Des progrès importants ont déjà pu être enregistrés au Niger en matière de démarcation de la frontière et de coopération transfrontalière. La Commission nationale des frontières du Niger, soutenue en cela par le projet, a procédé par exemple à des levées topographiques sur un tronçon de 300 km sur la frontière entre le Burkina Faso et le Niger.

Pour prévenir les cas d'apatridie, des tribunaux mobiles ont délivré, au cours d'audiences foraines de délivrance de cartes d'identité et de certificats de naissance, à 415 écolières et éco-liers de la zone frontière bénino-nigérienne. Ces écolières et écoliers peuvent ainsi passer la frontière sans problème pour se rendre à leur école.

Dans les zones frontalières entre le Bénin et le Niger, où l'accès aux soins est limité, le projet a financé des consultations médicales mobiles pour plus de 2000 personnes dont la majorité était des femmes.

Les maires des villes frontalières ont soumis plus de 270 propositions de projets permettant d'identifier d'autres interventions à mettre en œuvre dans les zones frontalières dans le cadre du projet. Ces propositions reflètent les besoins des populations des zones frontalières en matière de santé, d'éducation, de sécurité et d'infrastructure. Une partie d'entre elles seront mises en œuvre avec les partenaires et les autorités communales dans le cadre du projet.

## ... et en faits

### La gestion des frontières doit se faire directement à la frontière

Pour préparer les interventions du projet et mieux identifier les besoins des communes frontalières, le projet a organisé une mission de terrain portant sur 17 communes frontalières en collaboration avec la Commission Nationale des Frontières.

Cette mission a permis d'échanger avec les différents acteurs locaux : gouverneurs de régions, maires des villes frontalières, agents de police des frontières, employés des douanes, représentants d'organisations non gouvernementales ou encore femmes travaillant dans les marchés. Les discussions ont toutes mis en évidence qu'une gestion efficace et durable des frontières est impossible dans les conditions locales actuelles.

Les frontières doivent donc être clairement définies et démarquées. Les populations locales doivent comprendre le rôle de la frontière et de ses acteurs. Les conditions de vie et de travail de ces populations doivent également être améliorées pour que les zones frontalières deviennent des centres de développement et d'intégration intra-africaine.

Compte tenu de la proximité d'un autre État et de sa population, des plateformes d'échange entre les communes doivent par ailleurs être mises en place afin notamment de discuter et de trouver des solutions communes concernant des thématiques transfrontalières telles que la migration illégale, la gestion des ressources naturelles ou la transhumance.

C'est à travers ces interventions que le projet contribuera à une gestion efficace des frontières en lien avec les partenaires nationaux et locaux.

**Publié par:** Deutsche Gesellschaft für  
 Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

**En coopération avec:** Secrétariat Permanent de la Commission  
 Nationale des Frontières (SP-CNF)

**Siège de la société:** Dag-Hammarskjöld Weg 1-5  
 D-65760 Eschborn  
 Allemagne  
 T: +49 (0)61 96 79-11 75  
 F +49 (0)61 96 79-11 15

**Mandaté par:** Ministère des Affaires  
 étrangères (AA)(AA)

**Auteurs:** Ariane Stoehr, Vera Jemiller  
**Mise en page:** GIZ  
**Situation:** Juillet 2019